

## **10. Attribution du Marché**

Le Préfet du Logone et Chari, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## **11. Délai de validité des offres**

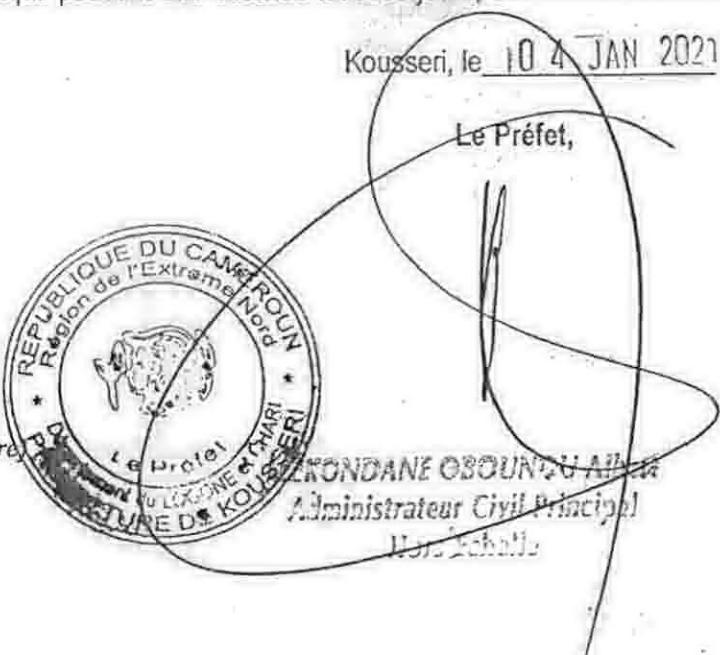
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **12. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Kousseri.

### **Ampliations:**

- MINMAP /DGMI (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT / CDPMMD (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPLC/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



## **6. Ouverture des plis**

12 5 JAN 2021

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le ..... à ..... 14 ..... heures précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire égissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## **7. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt et un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## **8. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires par lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## **9. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>re</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **13.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années.

#### **13.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

## 2. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kourou, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de Kourou.

## 3. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 4. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de Kourou, le.....12.5.JAN.2021..... à .....13.....Heures, heure locale et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 004 /AONO/K23/CDPM/2021 DU 10.4 JAN 2021  
POUR LA CONSTRUCTION DE 01 MNI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE  
NGAMBE, COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE  
L'EXTREME-NORD »

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 5. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

N°	Désignation du projet	Caution de Soumission en Fcfa
1	Construction d'une mini adduction d'eau potable à NGAMBE	470 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI  
\*\*\*\*\*  
PREFECTURE DE KOUSSERI  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
LOGONE AND CHARI DIVISION  
\*\*\*\*\*  
KOUSSERI SENIOR DIVISIONAL OFFICE  
\*\*\*\*\*  
DIVISIONAL TENDER'S BOARD  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° 004 /AAONO/K23/CDPM/2021 DU 10 JAN 2021  
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE  
DE NGAMBE DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION  
DE L'EXTREME-NORD

**1. Objet :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local exercice 2021, le Préfet du Logone et Chari, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de 01 mini adduction d'eau potable dans la localité NGAMBE de la Commune de WAZA.

**2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :  
Pour la Construction de 01 mini adduction d'eau potable :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- FORATION
- EQUIPEMENT
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- ANALYSE ET TRAITEMENT
- REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- REALISATION DE QUATRE (04) BORNES FONTAINE
- POSE DE LA POMPE
- REALISATION DU CHATEAU D'EAU + SALLE DE COMMANDE
- CONDUITES
- CHAMP PHOTO VOLTAÏQUE + ACCUMULATEUR
- ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- LABELISATION

**3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages.  
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**NB : Les entreprises intéressées peuvent soumissionner.**

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local Exercice 2021, pour un coût estimatif total de 23 500 000 FCFA.

**1. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**